

Arrêté nº « UFR Sciences 20231122-2 »

Arrêté UFR Sciences Licence Sciences et Humanités 2023-2024

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE:

<u>Article 1</u>: Le jury de la licence **« Sciences et Technologies »** mention **« Sciences et Humanités »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

LICENCE 1ère année

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Marie ANGLADE <u>Suppléant(e)</u>: Myriam QUATRINI

Liste des membres : Jean-Yves BRIEND

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 2 et jury d'année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Myriam QUATRINI <u>Suppléant(e)</u>: Marie ANGLADE

Liste des membres : Jean-Yves BRIEND,

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 2ème année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Myriam QUATRINI <u>Suppléant(e)</u>: Marie ANGLADE <u>Liste des membres</u>: Simona BODEA

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :



Semestre 4 et jury d'année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e): Marie ANGLADE <u>Suppléant(e)</u>: Myriam QUATRINI <u>Liste des membres</u>: Simona BODEA

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 3ème année

Semestre 5 tous parcours

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u> : Elisabeth BRUN <u>Suppléant(e)</u> : Frédéric OLIVE

Liste des membres : Marie ANGLADE

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6 et Jury de mention tous parcours

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u> : Elisabeth BRUN <u>Suppléant(e)</u> : Frédéric OLIVE

<u>Liste des membres</u> : Myriam QUATRINI

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :

<u>Liste des membres</u>:

<u>Article 2</u> : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 22 novembre 2023

Pour le Président et par délégation, La Doyenne de la Faculté des Sciences